

Longueuil, le 11 avril 2018

## AVIS AUX ÉLEVEURS, TRANSPORTEURS DE PORCS ET ABATTOIRS

### PÉRIODE DE DÉGEL : MISE À JOUR DU TARIF

Madame, Monsieur,

Tel qu'indiqué dans la correspondance du 27 février dernier et décrété par Transport Québec chaque année, les dates prévues pour la période de dégel ont été déterminées du lundi 5 mars au vendredi 4 mai 2018, avec possibilité de changement. Le tarif de référence a été majoré de 10 %. Ainsi, du 5 mars au 14 avril, la tarification pour le transport interrégional est passée de 0,0121 \$/porc/km à 0,0133 \$/porc/km pour la période de dégel.

Étant donné que la mise à jour de la tarification interrégionale est modifiée à l'intérieur de la période de dégel, celle-ci a été fixée à 0,0124 \$/porc/km pour la période du 15 avril au 14 juillet 2018. Donc, le tarif pour la période de dégel sera de 0,0136 \$/porc/km jusqu'au 4 mai 2018.

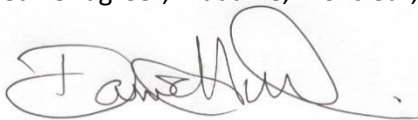
Dès le 6 mai, la majoration pour la période de dégel prendra fin et le tarif régulier de 0,0124 \$/porc/km s'appliquera.

#### Tableau explicatif

##### Camion remorque

Période d'application de la tarification	Tarification interrégionale \$/km/porc	Période de dégel	Tarif majoré de 10 % \$/km/porc
14 janvier au 14 avril 2018	0,0121	5 mars au 14 avril 2018	0,0133
15 avril au 14 juillet 2018	0,0124	15 avril au 4 mai 2018	0,0136

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Daniel Hudon  
Directeur, Service de la mise en marché

DH/cd